# Charte
## de territoire

Redon
pays de Bretagne Sud

2014 - 2020

> 2014 > 2015 > 2016 > 2017 > 2018 > 2019 > 2020 >>>

CONSTRUISONS ensemble le territoire de demain

Sommaire


3-8
Introduction

9-14
Enjeu n°1 : Faire du Pays de Redon - Bretagne Sud un pôle d'excellence des formations et d'initiatives entrepreneuriales

15-21
Enjeu n°2 : Faire du Pays de Redon - Bretagne Sud un territoire d'innovation et d'expérimentation

22-28
Enjeu n°3 : Faire du Pays de Redon - Bretagne Sud un espace affirmé, connecté et ouvert

29-34
Enjeu n°4 : Faire du Pays de Redon - Bretagne Sud un lieu de vie et d'épanouissement tout au long de la vie

35-36
Evaluation

**Introduction**

# La charte de territoire du Pays de Redon - Bretagne Sud

Fruit d'une volonté locale, le Pays de Redon - Bretagne Sud est un espace de concertation, d'information et de mutualisation de moyens dont la vocation est de créer et d'animer un projet commun en fédérant les structures et les acteurs locaux.
**La charte de territoire est l'expression de ce projet commun, elle traduit, pour les 6 années à venir, les ambitions exprimées de façon participative par les forces vives du Pays.**

Ce document, construit autour des notions du développement durable et du partenariat, doit servir également de « cadre » pour la contractualisation avec les partenaires institutionnels : Europe, Etat, Régions et Départements. C'est une ressource précieuse pour le développement des projets des Communautés de Communes.

La charte 2006-2012 du Pays de Redon - Bretagne Sud a permis au territoire d'évoluer dans plusieurs domaines tels que l'économie, les services à la personne, la politique énergétique, etc....
Aujourd'hui, le territoire souhaite poursuivre son développement et offrir des perspectives nouvelles pour anticiper les défis du futur.

# Une démarche multipartenariale

**« Imaginer le territoire du Pays de Redon - Bretagne Sud à l'horizon 2020 »**, tel a été le défi relevé par de nombreux acteurs locaux.

Cette démarche, initiée en septembre 2012, a mobilisé une centaine d'acteurs de la vie locale : responsables économiques, sociaux, associatifs et/ou citoyens.

Au cours d'ateliers de concertation ouverts à tous, sur la base de données mises à jour, chaque participant a pu s'exprimer sur le devenir du territoire selon son vécu, ses expériences et ses perceptions. Ces premiers résultats, issus de la concertation, ont ensuite été complétés par les instances locales associées oeuvrant dans divers domaines (la santé, l'économie, la démocratie participative, l'environnement ...).

Les collectivités ont également participé à la définition des enjeux. Ces derniers ont été validés par les élus du Groupement d'Intérêt Public (GIP) le 14/03/2013.

Fruit d'un travail multipartenarial**, la charte de territoire 2014-2020 du Pays repose sur 4 enjeux stratégiques, qui sont eux-mêmes déclinés en 21 objectifs, puis en pistes d'actions** qui ont une vocation illustrative.

Cette charte encourage les initiatives d'ampleur intercommunale tout en accompagnant le développement de chaque commune du territoire ayant des projets d'intérêt général

La présente charte a été validée en Assemblée Générale (AG) du Conseil de Développement (CD) le 13 novembre 2013 et en AG du GIP le 12 décembre 2013.

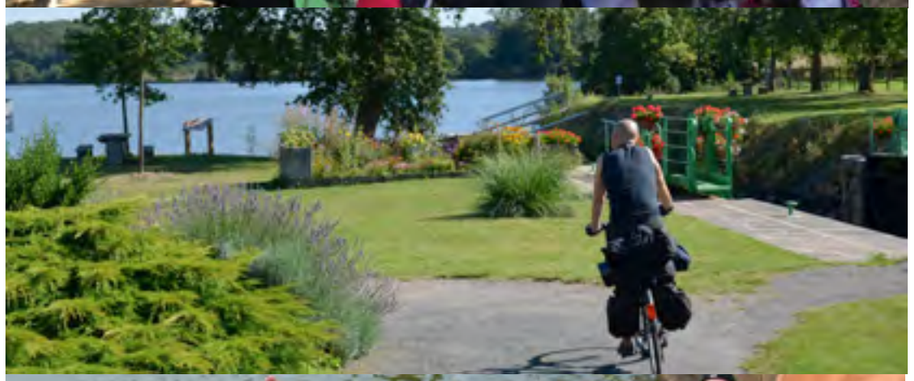

# Le Pays de Redon - Bretagne Sud, en bref !

Construire un Pays pour en faire un territoire d'avenir demande une connaissance fine des atouts et des faiblesses de cet espace.

Les orientations définies au sein de la charte s'appuient sur des initiatives existantes et sur des volontés partagées. Ainsi, les enjeux cités se sont construits à partir de données précises et actualisées du territoire (données issues de l'Observatoire de la Maison de l'Emploi, du Développement, de la Formation et de l'Insertion (MEDEFI), d'organismes statistiques, des ateliers de concertations) qui seront rappelées au sein de chaque chapitre.

Les données concernant la localisation du Pays et son évolution démographique permettent, dans un premier temps, d'appréhender les perspectives générales du territoire.

Au 1er janvier 2014, le Pays de Redon - Bretagne Sud* se compose **de 43 communes regroupées au sein de 3 Communautés de Communes.** Le territoire couvre 2 Régions et 3 Départements. **Il se situe au cœur de 3 pôles métropolitains que sont : Rennes Métropole / Nantes Métropole / Vannes Agglo.**

Le Pays de Redon - Bretagne Sud* compte **80 210 habitants**. (données INSEE 2010).Le territoire s'articule autour d'une ville centre, Redon avec 10 000 habitants, et de 7 villes intermédiaires comptant entre 3 000 et 5 000 habitants.

Le Pays de Redon - Bretagne Sud* a connu un dynamisme important ces dernières années puisque **sa population a augmenté de 9 301 habitants entre 1999 et 2009**, soit une progression de 12% (identique à la moyenne des 3 départements du Pays). Cette croissance est largement issue d'un solde migratoire positif (+ 8 395 nouveaux habitants venus de l'extérieur depuis 1999).

Selon les projections de l'INSEE, **le Pays de Redon - Bretagne Sud comptera autour de 116 300 habitants en 2030**. Les tendances annoncées sont : une augmentation de 5,8% de la part des personnes âgées de plus de 60 ans ; une diminution de la part des personnes âgées de 20 à 39 ans (-2,8%) et une diminution de la part des moins de 20 ans (-0,7%).

* Les données concernent le périmètre du Pays de Redon - Bretagne Sud au 1er janvier 2014 contrairement au reste des données qui elles s'attachent au périmètre du Pays avant le 1er janvier 2014.

## Calendrier de la démarche

| 26 septembre 2012 | Octobre - Novembre 2012 | Décembre 2012 - Janvier 2013 | Février - Mars 2013 | Novembre - Décembre 2013 |
|---|---|---|---|---|
| **Soirée «lancement de la stratégie 2014-2020»** | **Concertation grand public : 2 sessions de 4 ateliers** | **Consultations des instances spécialisées** | **Validation en AG du GIP du document martyr** | **Validation de la charte de territoire en AG du GIP et AG du CD** |

# Cartographie

Le Pays de Redon - Bretagne Sud
au 1er janvier 2014

# Priorités stratégiques de la charte de territoire 2014-2020

Face aux évolutions rapides de notre société, la révision de notre projet stratégique pluriannuel est un moment fort pour questionner à nouveau les valeurs portées et les ambitions nourries par et pour le territoire.

Se projeter à l'horizon 2020 invite à relever plusieurs défis majeurs :

• **Le défi des mutations de notre économie** avec l'ambition de renforcer nos capacités industrielles en accompagnant les entreprises et entrepreneurs dans une démarche d'innovation permanente. Au-delà des enjeux directement liés aux entreprises, les questions de la formation (continue et supérieure) se posent rapidement avec cette volonté affirmée de faciliter la montée en compétence du territoire.

• **Le défi des mobilités et de l'ouverture du Pays de Redon - Bretagne Sud** devenu essentiel tant les échanges mondiaux façonnent les territoires aussi bien en externe qu'en interne. L'innovation et la créativité dans la construction des flux sont un préalable qui permettra à la fois une maîtrise du coût des transports, une réduction de l'impact écologique de ce secteur et une plus-value sociale.

• **Le défi résultant de l'accueil de nouveaux habitants** qui consistera à construire un territoire solidaire emprunt de valeurs d'ouverture. Des politiques ambitieuses de l'habitat et d'organisation de services de proximité contribueront activement à créer les liens sociaux essentiels pour un territoire dynamique et acteur.

• **Le défi de la santé en intégrant cette ressource positive essentielle au cœur de toutes les politiques publiques :** il s'agira de favoriser la promotion de la santé et d'encourager les approches positives de la santé et du bien-être, en tenant compte des conditions de vie des populations.

• **Le défi lié aux changements climatiques**. Qu'il appartienne au domaine économique, culturel ou social, tout projet mené sur le territoire devra intégrer des critères environnementaux afin de participer à la lutte contre les changements climatiques.

Ces cinq défis, s'inscrivant dans les dynamiques métropolitaines du triangle Rennes - Nantes - Vannes, sont retranscrits autour de quatre enjeux déclinés dans cette charte 2014-2020.

Introduction de la charte de territoire du Pays de Redon - Bretagne Sud 2014-2020

# ENJEU 1

Faire du Pays de Redon - Bretagne Sud

## un pôle d'excellence des formations et d'initiatives entrepreneuriales

> **Renforcer** le pôle d'enseignement supérieur au sein d'un campus

> **Promouvoir** la formation tout au long de la vie

> **Accompagner** l'adaptation de l'économie à la société de demain

> **Accompagner** le développement d'activités économiques à partir des ressources renouvelables du territoire

> **Agir** auprès des jeunes pour les inciter à devenir «acteurs» de leur territoire

# ENJEU 2

Faire du Pays de Redon - Bretagne Sud

## un territoire d'innovation et d'expérimentation

> **S'adapter** aux changements climatiques en tirant profit des ressources locales

> Créer un pôle d'innovation et de développement autour de l'eau

> Développer une économie créative innovante basée sur les richesses culturelles du territoire

> **Soutenir** une économie productive innovante reconnue par les territoires extérieurs

> **Promouvoir** et mettre en place des dispositifs innovants au bénéfice de la santé globale et durable

> **Mettre en avant** et exploiter de façon durable des zones humides





# ENJEU 3

Faire du Pays de Redon - Bretagne Sud

## un espace affirmé, connecté et ouvert

> **Affirmer** la centralité métropolitaine du Pays de Redon - Bretagne Sud

> **Promouvoir** un territoire au cœur des mobilités régionales et européennes

> **Rendre** l'ensemble du territoire accessible pour tous et par tous

> **Accroître** et structurer l'attractivité du territoire

> **Affirmer** l'identité d'un territoire uni autour d'un projet commun

# ENJEU 4

Faire du Pays de Redon - Bretagne Sud

## un lieu de vie et d'épanouissement tout au long de la vie

> **Répondre** aux besoins des habitants en matière d'offre et d'accès aux services

> **Favoriser** les liens entre les habitants et développer l'esprit de solidarité et de convivialité

> **Promouvoir** le bien-être et la santé pour tous

> **Garantir** une offre de logement de qualité, économe et accessible à tous

> **Préserver** les espaces agricoles et forestiers

# un pôle d'excellence des formations et d'initiatives entrepreneuriales

Enjeu n°1

Une économie dynamique et structurante nécessite des préalables que sont, entre autres, l'initiative, la formation et la présence d'entrepreneurs. Dès lors, le Pays s'engage à soutenir l'ensemble des conditions favorisant la réflexion, la création d'activités et le développement de projets sur son territoire et leur maturité.

Il encourage le développement de politique de formation notamment à travers la structuration de l'offre en formation supérieure au sein d'un campus.

En parallèle, il est important de promouvoir la culture entrepreneuriale auprès des jeunes et adultes, et ainsi favoriser les initiatives locales portées par les habitants. Ces activités pourront s'appuyer sur les nombreuses richesses du territoire, notamment sur le potentiel industriel, artisanal, agricole et forestier du Pays.

Enfin, il appartient au territoire d'accompagner les acteurs économiques locaux pour qu'ils puissent répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain en matière de développement durable.

# Renforcer le pôle d'enseignement supérieur au sein d'un campus

Propice à l'innovation, la présence d'un pôle d'enseignement supérieur est un véritable atout pour notre territoire. Ainsi, le Pays de Redon - Bretagne Sud entend se positionner au sein de l'espace métropolitain en proposant une offre de formation de qualité en lien avec les besoins du tissu économique local. Cette offre d'excellence s'appuie sur les savoir-faire industriels du Pays et sur son potentiel dans le domaine du génie écologique. L'échange avec les universités et grandes écoles seront privilégiés au sein de ce pôle d'enseignement supérieur.

Pour répondre aux attentes et aux besoins des étudiants, une offre de services adaptée et spécifique sera développée.

Taux de scolarisation des 18-24 ans du Pays (39 %) très inférieur au taux moyen de scolarisation des 18-24 des départements du Pays (56 %)

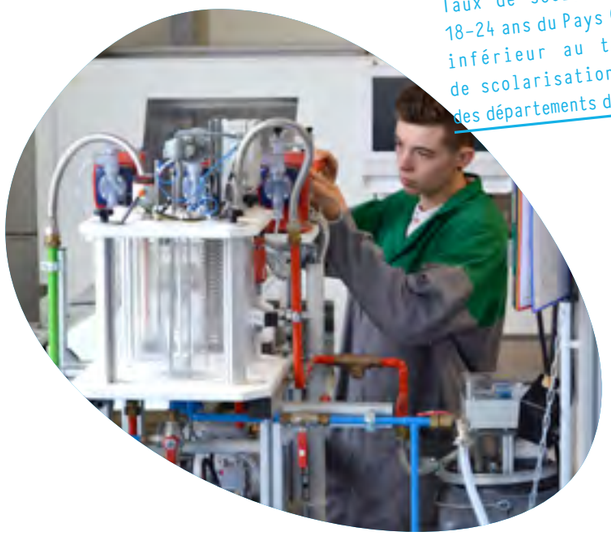

## Quelques repères...

L'enseignement supérieur correspond à 4 % des élèves totaux répartis au sein des 12 formations post-bac proposées. Cette offre limitée se compose en majorité de formations BAC + 2 (dans les domaines de la mécanique et des automatismes, de l'électrotechnique, du secrétariat, des analyses biologiques, des biotechnologies, de la gestion et du commerce, et de l'information) et de quelques formations de niveau supérieur (couvrant les secteurs de la logistique et du management des risques industriels en agroalimentaire).

Le taux de scolarisation des jeunes de 18-24 ans du Pays (tranche d'âge de jeunes supposés suivre des études supérieures), est inférieur de 17 points au taux moyen des départements du Pays de Redon - Bretagne Sud.
D'autre part, les habitants soulignent sur le territoire un déficit d'équipements dédiés aux étudiants.

L'importance de l'emploi industriel sur le territoire (35 % de la population active contre 22 % en Ille-et-Vilaine) témoigne du savoir-faire industriel du Pays. La filière cosmétique, incarnée par les laboratoires de biologie végétale Yves Rocher, constitue le pilier du tissu industriel local. D'autres activités sont bien représentées, en particulier la sous-traitance automobile et les composants électroniques.

## Pistes d'actions

- **Créer un campus universitaire** avec une offre de formation en études supérieures et de recherche répondant aux besoins du territoire et balayant plusieurs secteurs d'activité,
- **Favoriser le conventionnement** entre les universités bretonnes et ligériennes et les établissements d'enseignement du territoire,
- **Soutenir les initiatives relatives à l'accueil de doctorants** dans le tissu socio-économique local (ex : dispositif de Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE), ...),
- **Développer une offre de formation supérieure et continue** dans le secteur industriel en lien avec les besoins du tissu économique local et les ressources techniques existantes,
- **Développer une offre de services** répondant aux besoins des étudiants (restauration, logement, transport, vie associative, culturelle et sportive...).

.../...



Un pôle d'excellence des formations et d'initiatives entrepreneuriales

# Promouvoir la formation tout au long de la vie

Au-delà des avantages procurés à la personne formée et à son entreprise, la formation tout au long de la vie impacte l'ensemble de l'économie du territoire. C'est pourquoi, le Pays de Redon - Bretagne Sud en fait une de ses priorités. Il doit être en mesure de proposer un panel de formations adaptées aux besoins des personnes et en lien avec les ambitions du territoire.
Lisible et largement promue, cette offre doit s'insérer dans une dynamique de territoire grâce au développement de passerelles entre structures de formations, entreprises et associations.

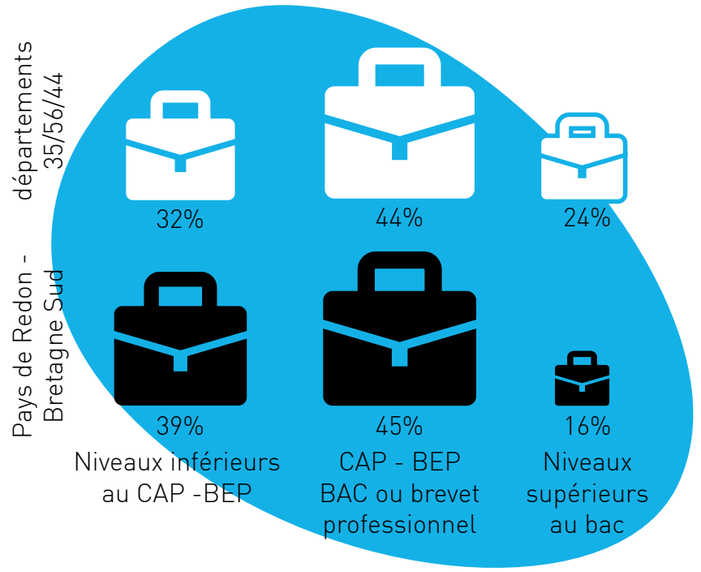


## Quelques repères...

Le territoire du Pays de Redon - Bretagne Sud se caractérise par des niveaux de formation faibles à deux niveaux :

- une proportion importante de personnes très faiblement formées

- une faible proportion de personnes avec des niveaux de formation supérieure.

Toutefois, le niveau général de formation a augmenté sur le territoire depuis 1999.

Des organismes portant des projets en faveur de l'initiative entrepreneuriale sont présents sur le territoire, tels que la MEDEFI, la Mission Locale de Redon, le CLPS, le GRETA, la CADES, ...

## Pistes d'actions

- **Accroître l'offre de formation continue** sur le territoire,
- **Améliorer la lisibilité autour de l'offre de formations** existante sur le territoire,
- **Mettre en place une communication adaptée et multicanale** pour sensibiliser tous les habitants à la formation tout au long de la vie (ex : relais au sein des conseils municipaux, lettres d'infos et presse locale, forum des métiers),
- **Développer l'appétence des jeunes** dès le primaire, collège, et lycée pour la formation tout au long de la vie,
- **Développer les compétences** individuelles, civiques et sociales de chaque individu,
- **Développer les passerelles** entre établissements scolaires, associations et entreprises en mutualisant les expériences de chacun,
- **Soutenir les structures** favorisant le rapprochement du monde professionnel et de la formation,
- **Implanter des filières d'apprentissage** sur le territoire,
- **Développer les Validations des Acquis de l'Expérience** (VAE) collectives comprenant un accompagnement personnalisé des participants pour permettre l'obtention au final d'un diplôme reconnu.

.../...

# Accompagner l'adaptation de l'économie à la société de demain

Face aux mutations de notre société, les acteurs de l'économie doivent s'adapter et proposer en permanence de nouveaux concepts. Le Pays de Redon - Bretagne Sud doit accompagner ces acteurs dans leurs évolutions pour mieux répondre aux enjeux de demain.

Pour exemple, l'intégration de critères de développement durable au sein des projets économiques constitue une priorité pour notre territoire. Dès lors, un soutien particulier doit être apporté aux activités fondées sur les principes de solidarité, d'utilité sociale et de respect environnemental. L'utilisation des nouvelles technologies sera également mise en avant pour répondre aux besoins des entreprises et, plus généralement, aux enjeux du territoire.

Créée en 1988, la CADES est le premier pôle de développement d'économie sociale et solidaire en Bretagne

## Quelques repères...

Depuis quelques années, le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) s'est développé sur le Pays de Redon - Bretagne Sud occupant aujourd'hui 14,1 % des emplois salariés du territoire. Afin de consolider ce secteur, le pôle de développement de l'ESS du Pays de Redon - Bretagne Sud a pour mission de coordonner les structures existantes de l'ESS et d'accompagner l'émergence de projets et la création d'activités intégrant les principes et valeurs de l'ESS.

Le télétravail illustre également l'évolution des systèmes économiques. Celui-ci est désormais une composante réelle de notre société puisqu'aujourd'hui près de 17 % des Français télétravaillent, la plupart du temps depuis leur domicile (79 % des cas) mais également en télécentres (8 %). En 2011, sur le Pays de Redon-Bretagne Sud, un sondage révélait que 72 % des salariés interrogés étaient intéressés par le télétravail occasionnel.

Face à l'évolution de la société, des initiatives se sont développées sur le territoire. Par exemple, la Coopérative d'Activités et d'Emploi (Inter'activ) propose une alternative à la création d'entreprise avec le statut d'entrepreneur-salarié. Par ce biais, les personnes peuvent créer leur emploi et développer une richesse économique locale et non délocalisable. Autre exemple, la MEDEFI et Inter'activ mène actuellement une étude sur la création d'un lieu de coworking sur le Pays.

## Pistes d'actions

- **Développer la création et la reprise d'entreprises** relevant du champ de l'Economie Sociale et Solidaire,
- **Promouvoir et développer les activités respectueuses des concepts de responsabilité environnementale et sociale** (ex : mutualisation des solutions pour diminuer les déchets, formations des entrepreneurs à l'éco construction),
- **Utiliser et promouvoir les nouvelles technologies,**
- **Développer l'économie collaborative** au sein des entreprises, des services publics et des services collectifs (associations...) en privilégiant l'usage de biens, plutôt que leur possession,
- **Soutenir l'initiative entrepreneuriale via l'accès à des outils de financement en fonds propres et en fonds de garantie,**
- **Soutenir et développer les nouvelles formes d'organisation de l'activité tels :** les Coopératives d'Activités et d'Emploi, les pépinières d'entreprises, la participation des salariés au capital de l'entreprise...
- **Encourager et soutenir les initiatives autour de l'insertion par l'activité économique.**

... / ...



# Accompagner le développement d'activités économiques à partir des ressources renouvelables du territoire

S'appuyant sur ses ressources agricoles et forestières, le Pays veut consolider son économie et l'équilibrer sur l'ensemble du territoire.

La modernisation de l'activité agricole s'accompagne de nouveaux modes de production et d'approvisionnement plus durables. L'enjeu de cette évolution est triple : répondre aux attentes en matière de consommation en produits bios/durables et locaux, consolider les sources de revenus agricoles, créer de la valeur ajoutée par le développement agroalimentaire qualitatif.

Par ailleurs, face aux évolutions climatiques et au renchérissement des énergies fossiles, le Pays de Redon - Bretagne Sud veut développer une politique forestière ambitieuse.

L'accompagnement de ces deux secteurs doit s'intégrer dans une stratégie de territoire partagée par les différentes parties prenantes (propriétaires fonciers, acteurs publics, consommateurs, exploitants agricoles et forestiers, industriels).

64 % du territoire occupé par l'activité agricole soit 92 362 ha
20,3 % du territoire identifié en espace arboré soit 31 135 ha

## Quelques repères...

L'activité agricole reste très présente sur le territoire du fait :
> d'un nombre important d'exploitations agricoles (26 % des établissements du Pays correspondent à des exploitations, alors que cette proportion est de 12 % en moyenne sur les 3 départements du Pays – données 2011),
> du taux d'occupation élevé de la surface agricole (64 % du territoire - données 2010).

Les acteurs locaux soulignent toutefois un manque de reconnaissance de l'activité agricole et de sa réalité économique.

D'autre part, malgré cette forte représentation de l'activité agricole, l'industrie agroalimentaire est sous-représentée. L'agriculture se positionne peu sur la transformation de ses productions ne générant qu'une faible valorisation des productions locales. Toutefois, des projets de diversification de l'activité agricole se sont développés ces dernières années ; notamment des projets innovants autour de la valorisation des produits bio et locaux et d'approvisionnement en circuits courts.

L'espace forestier du Pays de Redon - Bretagne Sud occupe quant à lui 20,3 % du territoire.
L'accroissement annuel de la forêt sur le Pays de Redon – Bretagne Sud est de l'ordre de 80 à 100 000 m³, alors que le volume de bois mobilisé par an est d'environ 40 000 m³.

## Pistes d'actions

- **Soutenir les activités agricoles innovantes,**
- **Développer les circuits courts qualitatifs,**
- **Promouvoir la consommation durable et l'achat local** (ex : campagnes de sensibilisation, réalisation d'étude sur l'autonomie alimentaire),
- **Faciliter l'installation de maraîchers et petits producteurs** (ex : mise en place de parrainage, de coopératives),
- **Développer les projets d'approvisionnement local et durable** pour la restauration collective,
- **Développer les activités agricoles et forestières** au sein des secteurs de l'agroalimentaire, de l'industrie, du bâtiment, des biomatériaux...,
- **Organiser la filière forestière locale** par une optimisation des ressources forestières,
- **Développer la filière bois énergie et soutenir la filière écoconstruction**,
- **Sensibiliser l'ensemble des propriétaires fonciers** aux actes d'amélioration de la forêt (éclaircies, élagages, dépressages),
- **Favoriser l'échange parcellaire et les réserves foncières** pour les besoins de l'activité agricole (ex : bourse d'échanges, sensibilisation des habitants aux rôles et besoins en terres des agriculteurs, sensibilisation des collectivités aux réserves foncières),
- **Travailler sur l'agriculture de proximité** en direction des agglomérations voisines.



Un pôle d'excellence des formations et d'initiatives entrepreneuriales

# Agir auprès des jeunes pour les inciter à devenir «acteurs» de leur territoire

« Les jeunes sont les décisionnaires de demain ».
Une politique ambitieuse d'accueil des jeunes favorisera leur intégration mais également, leur participation au développement du Pays. Il est nécessaire de les interpeller, de leur transmettre l'ensemble des outils, de leur donner la possibilité d'en créer, pour qu'ils puissent devenir de véritables « acteurs » sur et pour le Pays de Redon - Bretagne Sud.

## Quelques repères...

Le taux de personnes de moins de 25 ans sur le Pays est globalement similaire à la moyenne des trois départements du Pays (21 % de la population du Pays contre 22 % en moyenne sur les trois départements du Pays). Cependant, la catégorie des 17-25 ans est légèrement sous-représentée sur le territoire. On peut supposer que le « creux » sur cette classe s'explique par le départ des jeunes pour poursuivre leurs études ou bien pour décrocher leur premier emploi à l'extérieur du territoire.

Sur le Pays, il existe 3 Points Info Jeunesse (PIJ) dont le rôle est de coordonner les informations dédiées aux jeunes. Par contre, on note l'absence de PIJ sur la commune de Redon.

## Pistes d'actions

- **Favoriser les instances au sein desquelles les jeunes sont consultés** (ex : mise en place d'une commission jeunes au sein du Conseil de Développement, création de conseils municipaux ou communautaires d'enfants et de jeunes),
- **Transmettre la « culture d'entreprendre »** par des interventions de chefs d'entreprises ou de responsables associatifs dans les collèges et lycées,
- **Valoriser sur le territoire les ressources externes** (Conseil Régional des jeunes, Parlement Européen des jeunes, ...) en élaborant des adaptations locales (ex. : une charte de la jeunesse entre conseil de développement et les jeunes),
- **Valoriser et rendre davantage accessibles les informations dédiées aux jeunes** telles que les formations, des conseils pour la recherche d'un emploi...,
- **Développer des lieux de vie intergénérationnels** et attractifs dans chaque pôle relais,
- **Soutenir les initiatives portées par les jeunes** (Ex : création et gestion d'une association des jeunes).

.../...



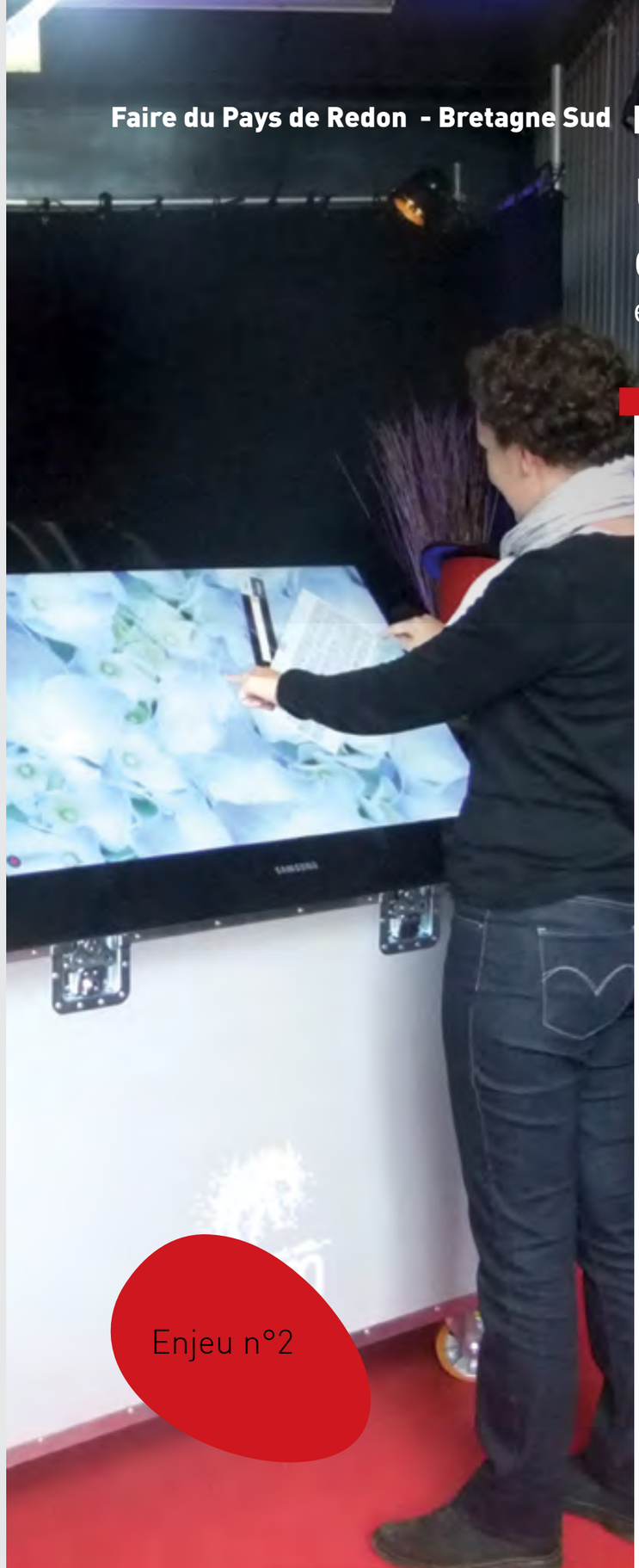

Enjeu n°2

**Faire du Pays de Redon - Bretagne Sud**

# un territoire d'innovation et d'expérimentation

« Terre d'innovation et d'expérimentation » depuis plusieurs années, le Pays souhaite affirmer ce statut et communiquer davantage sur cette réalité. A cette fin, il doit mener une politique proactive dans divers domaines tels que l'environnement, la santé, l'économie, le tourisme.

En matière d'environnement, le Pays de Redon - Bretagne Sud se positionne en tant que territoire précurseur autour des questions d'adaptation des forêts aux changements climatiques. L'eau et les marais sont également des ressources naturelles à fort potentiel que le Pays souhaite exploiter de façon durable, innovante et partagée par les acteurs locaux.

Le Pays de Redon - Bretagne Sud inscrit également l'innovation et l'expérimentation dans le domaine de la santé puisqu'il s'engage à promouvoir et développer la « santé globale et durable » sur son territoire.

En parallèle, le territoire anticipe son économie de demain à partir du tryptique Innovation / Culture / Savoir-faire Industriels. Il est indispensable de soutenir et développer les capacités industrielles de notre territoire, tout en accompagnant la structuration d'une économie créative.

# S'adapter aux changements climatiques en tirant profit des ressources locales

Les changements climatiques sont une réalité ancrée au coeur des réflexions territoriales du Pays de Redon - Bretagne Sud. Ainsi, à travers son Plan Climat Energie Territorial, le Pays s'inscrit comme territoire pilote à l'échelle nationale sur cette thématique.
Cette stratégie encouragera la création de nouvelles activités et d'emplois, mais également le développement de l'innovation à travers la multiplication de process de production innovants.

Le Pays propose de favoriser l'émergence d'une plateforme de recherche et d'un technopôle sur le climat et le végétal.
Dans ce cadre, il lui appartient de s'assurer de la préservation de ses ressources forestières en accompagnant ses mutations par le renouvellement de ses boisements et des essences qui y sont plantées.

En parallèle, il est nécessaire de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de rendre le territoire moins vulnérable aux conséquences prévisibles du changement climatique. A travers cette volonté, les énergies renouvelables doivent être développées et constituer de véritables alternatives accessibles à tous. Une vision globale et prospective doit être clairement affichée au sein d'une politique énergétique cohérente adaptée aux réalités territoriales.

Programme d'actions 2012-2014 du Plan Climat Energie du Pays de Redon - Bretagne Sud = 2 orientations = 5 enjeux = 26 fiches actions

## Quelques repères...

L'espace forestier du Pays de Redon - Bretagne Sud occupe 20,3 % du territoire, soit 31 135 ha.
Cet espace a été retenu dans le cadre du programme européen « FORESTCLIM » mené entre 2009 et 2012 dont l'objectif était de développer des stratégies régionales pour la gestion forestière et la protection des forêts afin de faire face aux conditions climatiques futures. Outre les résultats s'agissant de gestion et de protection des forêts, cette démarche a permis de sensibiliser les acteurs locaux aux questions relatives aux changements climatiques.

En complément, la mission Energie du Pays de Redon - Bretagne Sud, créée en 2008, joue également un rôle fort en termes de sensibilisation des publics aux changements climatiques, notamment, grâce au Plan Climat Energie Territorial. Son action s'adresse aux particuliers, collectivités et exploitants agricoles.

## Pistes d'actions

- **Créer un technopôle arbre et climat** en s'appuyant sur le pôle national des ressources génétiques forestières de l'Office National des Forêts (ONF) à Guémené-Penfao,
- **Développer une production énergétique locale** à partir d'énergies renouvelables (ex : informations et actions auprès des collectivités, des exploitants agricoles, des particuliers),
- **Accompagner les collectivités à devenir autonomes en matière d'énergie** (ex : réalisation de diagnostic énergétique pour connaître la situation globale de la collectivité, informations sur les énergies renouvelables et sur les solutions en termes d'économie d'énergie),
- **Assurer une veille sanitaire sur les forêts,**
- **Limiter les risques d'incendies** (ex : mise en place de campagnes d'information et de formation des populations, promotion d'une gestion raisonnée des espaces boisés, réalisation d'aménagements spécifiques dans les zones à forte vulnérabilité).

**.../...**



# Créer un pôle d'innovation et de développement autour de l'eau

Caractérisé par l'omniprésence de l'eau, le Pays de Redon - Bretagne Sud fait de cette ressource vitale une priorité à part entière. Pour cela, le Pays prévoit de mettre en avant ses multiples facettes en se constituant pôle d'innovation et de développement autour de l'eau.

L'eau est un atout touristique, sportif et culturel, propice au développement de l'innovation et de l'expérimentation. Aujourd'hui, le positionnement du Pays de Redon - Bretagne Sud sur le déploiement d'activités nautiques sportives de haut niveau se dirige en ce sens.

Par le passé, l'eau a constitué un important volet de développement économique du territoire (chantiers navals, commerce portuaire) qu'il convient de redynamiser afin de répondre tant à des enjeux locaux qu'à des enjeux régionaux en matière de logistique en lien avec les autoroutes de la mer. Le territoire réaffirme sa position de carrefour des voies navigables et se positionne sur l'accueil des activités nautiques à la croisée de la liaison transmanche et du Canal de Nantes à Brest.

Quant à la filière économique de l'eau, en termes de production et de distribution d'eau potable, elle nécessite d'être développée au sein même du territoire de façon durable.

Pour préserver cette ressource, il est alors nécessaire que le Pays encourage les différents acteurs locaux à se mobiliser autour d'un projet commun mené sur l'ensemble du bassin versant de la Vilaine.

## Quelques repères...

En termes d'activités touristiques, le Canal de Nantes à Brest et la Vilaine jouent un rôle majeur. Diverses infrastructures liées à l'eau sont présentes sur le territoire telles que 3 ports de plaisance et 16 haltes nautiques. Cependant, ces infrastructures doivent être complétées et davantage mises en réseau afin d'étoffer l'offre proposée.

L'offre d'hivernage portuaire et de chantiers navals est non couverte sur l'ensemble de la Bretagne. Les besoins en emplacements dans les ports de plaisance bretons ont été estimés entre 9 000 et 9 500. Certains bassins de navigation sont davantage soumis à la pression tels que celui de la Baie de « Vilaine - Vilaine Maritime - Presqu'île de Guérande ».

L'exploitation de la Vilaine, se fait en aval sur la commune de Férel qui produit environ 17 000 000 m$^3$ d'eau en moyenne par an.

## Pistes d'actions

- **Créer et animer l'« Aquapôle »**, pôle d'innovation et de développement autour de l'eau,
- **Restructurer la zone portuaire de Redon** pour accueillir des activités nautiques : chantiers navals, ...
- **Créer une base nautique** permettant le développement des sports de haut niveau : aviron, kayak, nage en eaux libres,
- **Préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau** (ex : mise en place de programmes d'actions environnementales, mobilisation des collectivités pour prendre en charge la gestion et l'assainissement de cette ressource),
- **Organiser et promouvoir des actions culturelles autour de l'eau**,
- **Soutenir les activités touristiques** innovantes en lien avec l'eau,
- **Promouvoir « un territoire à fleur d'eau »** grâce à la mise en réseau des vallées par des continuités de voies sur berges en appui avec les ports et haltes nautiques.

**.../...**



Un territoire d'innovation et d'expérimentation

# Soutenir une économie productive innovante reconnue par les territoires extérieurs

Face aux défis de la mondialisation, l'économie française est en mutation. Ces évolutions sont particulièrement importantes dans les territoires industriels comme le Pays de Redon - Bretagne Sud et invitent à revisiter en profondeur les fondations mêmes de cette industrie.

Celle-ci ne doit pas être abandonnée au seul profit d'une société de services. Il convient d'apporter un appui fort pour accompagner la diversification industrielle et l'évolution des métiers afin de préserver les capacités productives du territoire, ses emplois et ses pratiques qui appelleront demain de plus en plus de compétences. Il faut donner aux entreprises les moyens d'innover et de se développer localement en se basant sur leurs savoir-faire (cosmétique, aéronautique, automobile, électronique) et en développant de nouveaux champs de l'économie.

26 % des emplois salariés du Pays concentrés dans le secteur industriel, contre 16 % en moyenne sur les 3 départements du Pays

## Quelques repères...

Le Pays se caractérise par de fortes capacités productives avec une industrie employant 6 287 postes salariés (soit 26% des postes salariés du Pays) au sein de 469 établissements.
Ce tissu industriel se définit par la présence de groupes internationaux orientés vers la production à grande échelle (automobile, électronique, cosmétique, briquets...) couplée à celle de petites et moyennes entreprises au cœur du développement endogène du Pays. La main d'œuvre industrielle « qualifiée» témoigne du savoir-faire et des compétences de ce territoire.

D'autre part, la présence d'une plateforme d'innovation (ISSATIS) sur le bassin de Redon constitue un véritable atout pour le Pays. Ce service permet de faire le lien entre entreprises, établissements de formation, collectivités et institutions locales.

Des zones d'activités au rayonnement interrégional sont présentes sur le territoire telles que « le quartier de la Gare » à Redon, « les Quatre Routes » à Grand Fougeray, « Courbouton » à Pipriac, « Bellevue » à Maure de Bretagne, « Les Bauches » à Saint Nicolas de Redon, « La Croix des Archers » à La Gacilly.

## Pistes d'actions

- **Favoriser la création de technopôles** assurant le lien entre entreprises et formation,
- **Accompagner la diversification industrielle et l'évolution des métiers,**
- **Développer la production dite de « petite série »** de produits à forte valeur ajoutée,
- **Mettre en avant les savoir-faire industriels** du territoire,
- **Informer et faciliter les démarches autour de la transmission et reprise d'entreprises,**
- **Attirer des entreprises « innovantes » sur les zones d'activités identifiées comme stratégiques pour le territoire,**
- **Développer et conforter l'emploi qualifié sur le territoire.**

**.../...**





# Développer une économie créative basée sur les richesses culturelles du territoire

Aujourd'hui, de nouveaux modèles de développement se dessinent. Au centre de cette organisation, la créativité, les savoir-faire et l'accès à l'information sont reconnus comme de réels moteurs de croissance économique. En s'appuyant sur ses richesses culturelles et artistiques, ses savoir-faire traditionnels mais également sur l'esprit d'initiative véhiculé par de nombreux acteurs locaux, le territoire souhaite dynamiser cette économie créative. Pour ce faire, il lui appartient de mener une politique ambitieuse dont l'objectif sera de favoriser les échanges entre acteurs économiques et acteurs culturels et d'accompagner les projets s'inscrivant dans cette dynamique.

Depuis 2003, Le Festival Photo de La Gacilly a réuni plus de 2 millions de visiteurs autour de plus de 200 photographes internationaux.

## Quelques repères...

En matière d'équipements culturels, le Pays de Redon - Bretagne Sud est aujourd'hui bien équipé puisqu'on compte : quatre cinémas (Maure de Bretagne, Guipry, Redon, Guémené-Penfao), vingt-trois médiathèques, un théâtre intercommunal « Le Canal » rénové en 2011, cinq salles culturelles (Fégréac, Redon, Guémené-Penfao, Maure de Bretagne, Plessé) et d'autres lieux culturels tels que « la Forge », les salles polyvalentes avec scène, « la Carrière », « le Transformateur ». Il existe également un conservatoire de musique à rayonnement intercommunal et une école de musique du Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine. Sont également présents des musées et des centres d'interprétations tels que la maison de la potière, le musée de la batellerie, la maison du Canal, le CPIE Val de Vilaine, etc...

De nombreuses manifestations culturelles sont proposées tout au long de l'année telles que le Festival Photo de La Gacilly (250 000 visiteurs), la Bogue d'Or à Redon (20 000 visiteurs), Cinéfilous (10 000 participants)...
Il existe également une très forte dynamique associative autour de la connaissance, de la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel du Pays.

## Pistes d'actions

- **Créer un prix de Pays pour l'innovation,**
- **Communiquer plus fortement** et de manière ambitieuse sur l'économie locale et ses savoir-faire,
- **Créer des passerelles entre économie et culture,**
- **Créer des lieux d'accueil pour favoriser les échanges** entre acteurs culturels et artistiques,
- **Mettre en place des dispositifs d'accompagnement et de soutien aux porteurs de projets** s'inscrivant dans le domaine de l'économie créative,
- **Favoriser l'expression culturelle** au sein des villes et développer l'esprit créatif de chacun (ex : promotion de l'art urbain).

**.../...**

# Promouvoir et mettre en place des dispositifs innovants au bénéfice de la santé globale et durable

La santé, enjeu fort de notre société, s'inscrit au coeur de l'ensemble des politiques publiques. Le Pays de Redon - Bretagne Sud l'affirme en encourageant les initiatives au bénéfice d'une santé globale et durable accessible à tous ses habitants et en développant une culture commune de la promotion de la santé. Le Pays souhaite devenir un territoire précurseur en matière de médecines écologiques et thérapies complémentaires à la médecine « classique ».

Le contrat local de santé du Pays permettra d'organiser et de structurer l'offre de santé accessible à l'ensemble de la population en luttant contre les inégalités sociales de santé et en encourageant les actions de prévention. Pour la réussite de cet objectif, les habitants du territoire seront largement sensibilisés à prendre une part active dans leur santé et celle plus globale du territoire.

## Quelques repères...

Initiée en juillet 2009, la mission Animation Territoriale de Santé vise à participer au développement de la promotion de la santé au niveau local et ce, de façon partagée avec les élus, les professionnels, les bénévoles et la population. Pour ce faire, un diagnostic local de la santé, a permis d'élaborer un projet territorial de santé 2010-2012. Actuellement, le contrat local de santé, outil de contractualisation, est en cours d'élaboration.Sa signature est prévue au second semestre 2014.

La Mutuelle des Pays de Vilaine oeuvre également pour la santé globale et durable à travers la promotion de la santé, la prévention des maladies et l'éducation thérapeutique. Elle a initié depuis 2012, divers actions telles qu'un diagnostic des déterminants sociaux et environnementaux de la santé et la construction d'une maison de la mutualisation pour la santé globale et durable.

D'autres structures sur le territoire oeuvrent également dans ce domaine: le Centre Départemental d'Action Sociale, les pôles addictologie et santé mentale du centre hospitalier.

Alors qu'une offre riche et de qualité existe dans les domaines de la santé, de la promotion et de la prévention, les habitants évoquent le manque de coordination et de lisibilité de l'ensemble des services sur le Pays.

## Pistes d'actions

- **Elaborer un contrat local de santé**, nouvel espace d'organisation de la santé,
- **Poursuivre les politiques de promotion de la santé et de prévention des risques,**
- **Développer une stratégie de réduction des inégalités sociales de santé** (ex : expérimentations de mesures universelles proportionnelles),
- **Encourager et offrir les moyens aux habitants d'être acteurs de leur santé,**
- **Soutenir les modes d'exercices coordonnés de la santé** et décloisonner les disciplines (ex : collaboration entre pôles de santé, vacations et permanences de professionnels de santé),
- **Promouvoir les soins complémentaires à la médecine « classique »** (ex : maison de la mutualisation pour la santé globale et durable, centre de médecine intégrative, ...),
- **Développer la recherche et la production en plantes médicinales,**
- **Développer les cures et le tourisme sanitaire** sur le territoire (ex : centres de « repos au vert », offre de soins autour des vertus de l'eau),
- **Former et attirer les médecins** à travers la pratique sur le territoire de « médecines écologiques »,
- **Développer de nouvelles formes d'interventions** de prévention et d'écoute de proximité.

**.../...**





# Mettre en avant et exploiter de façon durable les zones humides

Economiques, naturelles, patrimoniales, climatiques, sociologiques, telles sont les multiples valeurs portées par les zones humides. C'est pourquoi, le Pays de Redon - Bretagne Sud, dont environ 6,5 % du territoire est recouvert par des marais, souhaite mettre en avant ce potentiel.
Une politique globale de gestion des marais doit être formulée et partagée par les acteurs locaux : collectivités, particuliers, exploitants agricoles. Cette politique doit intégrer des actions en matière de préservation mais également des projets en termes de valorisation de la ressource.
En amont, il est nécessaire de prendre en compte et conforter les différents programmes en cours menés sur ces espaces.

## Quelques repères...

Les zones humides du Pays de Redon - Bretagne Sud ont été classées Natura 2000 en mars 2008.

Les marais du Pays font l'objet de différents programmes :
- Le projet WOW (Value of Working Wetlands), acté par la commission européenne en octobre 2012, a pour objet d'acquérir des connaissances sur la valeur floristique et agronomique d'un échantillon de prairies des marais de Redon et Vilaine et de rechercher des pistes de développement économique pour les produits issus de la gestion des marais.
- Le programme « Marais de Redon » porté par la Communauté de Communes du Pays de Redon est mené sur la période 2013-2017. Ce projet vise à lutter contre l'envasement des marais et la prolifération de la jussie, garantir l'exploitabilité agricole de ces zones, restaurer et améliorer leur biodiversité.

La valeur ajoutée issue des marais reste faible ; pourtant ces espaces peuvent constituer une véritable source de diversification des activités agricoles dans le respect de la réglementation européenne.

Les marais du Pays de Redon-Bretagne Sud s'étendent sur environ 10 000 ha, soit 6,5 % du territoire

## Pistes d'actions

- **Explorer de nouvelles sources de valorisation** des marais,
- **S'assurer de la cohérence dans les programmes d'actions** appliqués à la gestion des marais,
- **Inciter les collectivités à soutenir l'entretien de ces espaces,**
- **Travailler à la promotion et à la valorisation de la biodiversité** des zones humides (ex : sensibilisation des acteurs locaux, veille écologique des milieux sensibles, classement du Pays de Redon - Bretagne Sud en Parc Naturel Régional),
- **Maintenir la structure et l'ouverture paysagère** des marais.

**.../...**

# un espace affirmé, connecté et ouvert

Enjeu n°3

Affirmer son identité, tout en s'ouvrant vers l'extérieur, tel est le défi relevé par le territoire du Pays de Redon - Bretagne Sud.

A l'heure où les flux de tous types (flux de marchandises, flux de personnes, flux de données) ne cessent d'augmenter, il est primordial que le Pays de Redon - Bretagne Sud manifeste son désir d'ouverture.

A l'échelle régionale, le territoire consolide son appartenance au triangle métropolitain Rennes / Nantes - St Nazaire / Vannes.

Les échanges à l'international, sources de projets d'avenir, doivent également être soutenus et développés affirmant ainsi l'attractivité économique, touristique et culturelle du territoire.

Parallèlement, les enjeux écologiques et économiques invitent le territoire à repenser ses mobilités afin de proposer un système de déplacements interne au territoire efficace, durable et accessible à tous.

# Affirmer la centralité métropolitaine du Pays de Redon - Bretagne Sud

Les échanges entre les métropoles et leurs territoires voisins sont indispensables pour assurer un aménagement cohérent de l'espace tout en profitant à chacun. Dans ce sens, le Pays de Redon - Bretagne Sud s'appuie sur les dynamiques des aires urbaines voisines pour se développer et proposer une offre complémentaire et originale.
Territoire de convergence et de confluence, le Pays de Redon - Bretagne Sud fait de sa situation géographique particulière un atout pour son avenir.

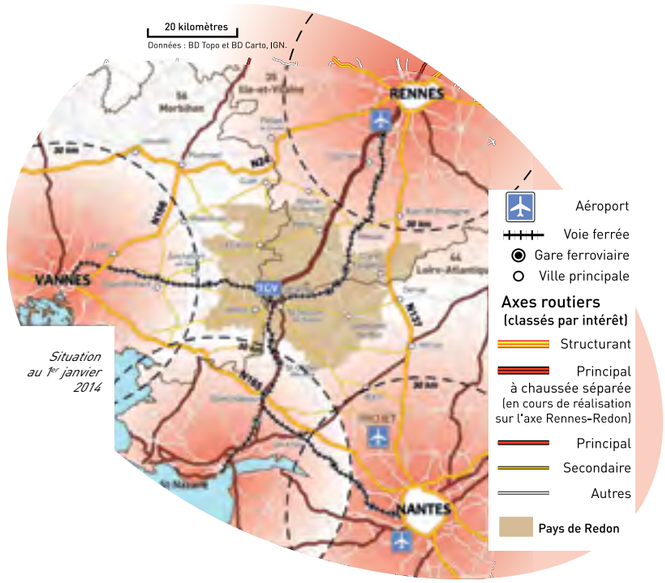


*Situation au 1er janvier 2014*

## Quelques repères...

Le Pays de Redon - Bretagne Sud se situe au coeur de 3 territoires métropolitains que sont :
- Vannes Agglo qui compte 135 382 habitants en 2009 (augmentation de 14,9 % entre 1999 et 2009),
- Pôle métropolitain Nantes – St Nazaire comptant 797 200 habitants en 2008 (augmentation de 5,6 % entre 1999 et 2008),
- Rennes Métropole avec ses 402 619 habitants en 2010 (augmentation de 19,6 % entre 1999 et 2008).

Ces dynamiques voisines n'ont pas empêché le développement du Pays de Redon - Bretagne Sud qui, selon une étude menée par la MEDEFI sur l'influence des pôles métropolitains, constitue « réellement » un bassin de vie et d'activité pour ses habitants avec une influence, en moyenne, limitée des métropoles voisines sur les habitudes de vie et de consommation des ménages du territoire.
Cependant, les décideurs locaux sont conscients de la nécessité de poursuivre l'aménagement du territoire en tenant compte de l'évolution des espaces voisins pour répondre aux besoins de demain.

## Pistes d'actions

- **Proposer un projet de contrat et de partenariat avec les agglomérations**,
- **Promouvoir l'image d'un territoire de « confluence, de convergence et de rencontres ».**
- **Faire évoluer l'image du Pays de Redon - Bretagne Sud** perçu trop souvent comme un territoire « carrefour » contraint par les limites administratives,

.../...

*Le Pays de Redon – Bretagne Sud, espace au coeur de 3 territoires métropolitains*



## Quelques repères...

En termes de transport, le Pays est bordé par 3 axes routiers structurants (routes en 2 x 2 voies) reliant les 3 agglomérations voisines.
Les aménagements actuels autour des mises en 2 x 2 voies entre Rennes - Redon et Vannes - Redon vont très probablement générer des trafics supplémentaires.

Le Pays de Redon - Bretagne Sud possède une desserte ferroviaire qui relie la ville de Redon à Rennes, Nantes, St Nazaire, Lorient, Vannes, Quimper... Les connexions ferroviaires aux pôles urbains plus éloignés, tels que Paris, Lille ou Roissy sont à renforcer. La gare de Redon est desservie par le TGV atlantique, des trains intercités, des TER Bretagne et Pays de la Loire.

Les aménagements ferroviaires liés au programme Bretagne à Grande Vitesse ont débuté et impacteront le territoire dès 2017 en plaçant la gare de Redon à 2h05 de Paris en TGV.

*En 2013, la gare accueille environ 700 000 voyageurs par an. Ce nombre est estimé á 1,4 million par an en 2020*

Un espace affirmé, connecté et ouvert

# Promouvoir un territoire au coeur des mobilités régionales et européennes

L'ouverture et la connexion aux grands réseaux de communication est un élément fondateur pour le développement des territoires. Le Pays de Redon - Bretagne Sud tire parti de la croissance et de l'évolution des mobilités locales et internationales en développant et structurant son offre de « mobilité » par une approche multimodale. Le Pays s'inscrit au sein des débats relatifs aux mobilités à l'échelle régionale, nationale et européenne.

Le rôle pivot de la gare de Redon est affirmé et l'ensemble des gares du Pays s'inscrivent dans un schéma de déplacements efficace. La gare de Redon doit s'inscrire durablement dans le réseau des gares TGV.

Parallèlement, l'optimisation des connexions routières reliant le territoire aux agglomérations voisines est indispensable pour répondre aux ambitions de développement du Pays.
Pour préserver le cadre de vie du territoire, la structuration de cette offre exige de respecter les critères du développement durable.

## Pistes d'actions

- **Organiser l'offre de mobilité au sein du triangle métropolitain** Rennes-Nantes-Vannes par une approche multimodale,
- **Affirmer le rôle pivot de la gare ferroviaire de Redon en tant que plateforme** multimodale des mobilités locales,
- **Affirmer le rôle pivot de la gare ferroviaire de Redon en tant que connexion** aux grands centres de décision régionaux et nationaux (Rennes, Nantes, Paris, Lyon, Lille, ...) ou bien aux aéroports,
- **Renforcer les connexions du territoire aux agglomérations voisines** à travers un réseau routier adapté.

.../...

# Rendre le territoire accessible par tous et pour tous

Pouvoir se déplacer rapidement, à un prix raisonnable, et à n'importe quel moment de la journée, tel est le désir de nombreux usagers du territoire. Dès à présent, le Pays de Redon - Bretagne Sud souhaite répondre à cette attente.

En s'appuyant notamment sur les services présents au sein du Pôle d'Echanges Multimodal de Redon, le Pays s'engage à proposer à ses habitants une offre de mobilité diversifiée et adaptée aux besoins de tous. L'offre de transport en commun doit être densifiée afin d'irriguer davantage le territoire.

En parallèle, il est primordial de promouvoir et mettre en place les conditions nécessaires au développement des modes de déplacements alternatifs respectueux de l'environnement. L'électromobilité, véritable enjeu en termes de transition énergétique, sera déployée dans le cadre d'une politique énergétique globale de Pays. Une communication adaptée doit être réalisée afin d'assurer le bon fonctionnement et la complémentarité de cette offre « mobilité ».

Par ailleurs, l'accessibilité d'un territoire se lit au travers d'un réseau numérique dense. A ce titre, le Pays de Redon - Bretagne Sud accompagne le déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire à l'horizon 2030/2035 dans le cadre de « Bretagne Très Haut Débit » et favorise l'usage des outils numériques par tous.

## Quelques repères...

Le maillage du Pays se structure autour d'un pôle principal Redon/ Saint Nicolas, et de huit pôles relais. Ces pôles délimitent des territoires de proximité offrant des équipements et services du quotidien complémentaires à l'offre structurante que l'on peut trouver sur Redon. La desserte interne du territoire, doit donc être développée pour respecter les objectifs du Schéma de cohérence Territoriale (SCOT) prévoyant d'organiser un territoire « à 10 minutes » des équipements du quotidien.

Sur le territoire, l'offre en transport en commun est jugée, par les habitants, trop faible pour irriguer l'ensemble du pays et peu adaptée aux besoins de certains publics. En matière d'écomobilité les initiatives se sont développées (réflexion et mise en place de l'auto-stop organisé, implantations de recharges électriques). Ces actions sont portées par différents acteurs du territoire (MEDEFI, Mission locale, collectivités...).

Concernant la couverture numérique du territoire, les travaux de mise en oeuvre du projet « Bretagne Très Haut Débit » ont débuté au second semestre 2013. Le Pays de Redon - Bretagne Sud figure parmi les premiers territoires bretons à démarrer cette phase d'équipement.

## Pistes d'actions

- **Communiquer sur les services proposés au sein du Pôle d'Echanges Multimodal** (PEM) et favoriser leur développement,
- **Mettre en place des dispositifs « mobilité » répondant aux besoins** de tous les habitants (jeunes, chercheurs d'emplois, actifs, populations vulnérables...),
- **Créer une structure expérimentant et coordonnant de nouveaux dispositifs « mobilité »** (ex : garage solidaire, autolib, auto-école sociale),
- **Améliorer l'accessibilité des villes** aux personnes en situation de handicap,
- **Encourager aux solutions de « non déplacements »,**
- **Favoriser les déplacements alternatifs** à l'usage individuel de la voiture, et **accroître l'offre de transports collectifs** en cohérence avec les besoins identifiés préalablement,
- **Développer l'offre de co-voiturage,** d'autopartage et de transport à la demande,
- **Structurer un réseau cyclable** sur l'ensemble du Pays pour répondre aux déplacements de courtes durées,
- **Construire et faire « vivre »** les infrastructures favorisant la mobilité,
- **Favoriser les déplacements via les voies navigables** (ex : navettes navibus desservant l'ensemble du Pays),
- **Développer un réseau de bornes de recharges électriques** favorisant l'électromobilité sur l'ensemble du territoire,
- **Déployer par phases les technologies d'accès au Très Haut Débit** pour assurer la connexion du territoire aux flux stratégiques de l'information,
- **Faciliter l'usage des outils numériques de l'information** (ex. : programme d'équipements des enfants, des écoles et des collèges ainsi que leurs parents en tablettes numériques).





# Accroître et structurer l'attractivité du territoire

L'offre touristique et la qualité de vie d'un territoire sont des éléments clés en matière d'attractivité.

S'appuyant sur son patrimoine paysager et culturel et son cadre de vie, le Pays se positionne en tant que territoire d'accueil de nouveaux habitants et de nouvelles activités économiques.

D'un point de vue touristique, le territoire valorise ses qualités paysagères grâce, notamment, au déploiement des activités de loisirs de pleine nature. Il est indispensable que cette offre soit structurée et accessible à tous via la mise en place d'outils adaptés et innovants.

## Quelques repères...

Le Pays de Redon - Bretagne Sud possède une identité forte et riche s'appuyant sur un tissu associatif dynamique, une localisation avantageuse, un cadre de vie de qualité, une économie locale soutenue.

Les atouts touristiques du Pays sont nombreux : offre d'hébergements importante, passage du canal de Nantes à Brest et de la Vilaine, présence de sites naturels remarquables, dynamique enclenchée autour du tourisme handicap, notoriété de La Gacilly et de son festival, le caractère fluvio-maritime du territoire, les chemins de randonnées pédestres et VTT...
Outre ses paysages remarquables, le Pays de Redon – Bretagne Sud est doté d'un patrimoine vernaculaire riche présent sur l'ensemble du territoire

A contrario, certains points limitent l'activité touristique : le manque de labellisation des établissements (84 % d'entre eux ont un classement inférieur ou égal à deux étoiles), le déficit en hébergements collectifs, le manque de lieux de séminaires, le besoin de mise en réseau des sites touristiques.

## Pistes d'actions

- **Créer et essaimer des outils communs « d'accueil de nouveaux arrivants »** dans chaque commune du territoire (ex : livret d'accueil, système de parrainage entre autochtone et nouvel arrivant),
- **Développer une communication institutionnelle** mettant en avant la qualité de vie du territoire,
- **Utiliser les nouvelles technologies** pour attirer de nouvelles populations et des entreprises,
- **Travailler sur l'image du territoire** en s'appuyant sur ses spécificités propres,
- **Créer un label ou marque de territoire** (à l'instar de la marque Bretagne) gage de qualité et de dynamisme,
- **Affirmer et structurer l'identité fluvio-maritime** du Pays autour d'une stratégie de développement touristique des voies d'eau et axes structurants (ex : mise en réseau des ports, haltes et activités nautiques),
- **Consolider la dynamique Culture - Tourisme** en mettant en réseau les acteurs oeuvrant dans ces domaines (ex : développement des spectacles vivants dans des lieux de patrimoine...),
- **Intégrer le E-tourisme** comme nouveau mode de connaissance,
- **Développer une offre touristique autour des sites remarquables** du Pays et de ses thématiques identitaires,
- **Développer une programmation touristique** organisée autour des quatre saisons,
- **Structurer et développer une offre de tourisme d'affaire ,**
- **Favoriser la découverte du territoire** à travers deux axes : «le Pays de Redon - Bretagne Sud à fleur d'eau » et « le Pays de Redon - Bretagne Sud par les chemins des crêtes ».

.../...

# Affirmer l'identité d'un territoire uni autour d'un projet commun

Pour affirmer son rôle dans le triangle métropolitain, le Pays de Redon - Bretagne Sud manifeste son unité autour d'une vision partagée du territoire et d'un projet commun. Les acteurs locaux se structurent au sein de réseaux regroupant divers services complémentaires et adaptés aux besoins du territoire. La transversalité et la mutualisation d'outils entre les structures locales doivent être des priorités afin d'améliorer la lisibilité des services et des projets menés localement.

Le sentiment d'appartenance au Pays doit être renforcé pour que chaque habitant, entrepreneur ou élu joue son rôle d' « ambassadeur du territoire ».

## Pistes d'actions

- **Mettre en place différents outils centralisant les informations** pour l'ensemble du territoire et permettant une diffusion accessible à tous (ex : mise en place d'outils tels que : annuaire du Pays, radio de Pays, plateforme internet de Pays, pages sur les réseaux sociaux...),
- **Structurer le territoire au sein d'un lieu unique**, rassemblant différentes structures du Pays, couplées à des pôles relais,
- **Favoriser la communication partagée** entre structures locales,
- **Mutualiser des moyens** entre structures (ex : mutualisation des salles de sports, salles des fêtes..),
- **Créer de la transversalité** entre fédérations et structures interrégionales,
- **Partager et communiquer une vision commune** du territoire du Pays de Redon - Bretagne Sud,
- **Inciter les acteurs du territoire à parler au nom du « Pays de Redon - Bretagne Sud »,**
- **Sensibiliser les élus et techniciens du territoire aux spécificités et initiatives** présentes sur l'ensemble des espaces constituant le Pays de Redon - Bretagne Sud (ex : organisation de circuits découverte, mise en place de « la semaine du Pays de Redon - Bretagne Sud »),
- **Sensibiliser les scolaires aux richesses locales.**

**.../...**

Quelques repères...

Il existe de nombreuses structures sur le Pays participant au développement et à l'animation du territoire, à savoir : la CADES / la Maison du Tourisme / la MEDEFI / le GIP / le syndicat mixte du SCOT/ les collectivités.

Faute de centralisation des informations, le rôle et les services proposés par l'ensemble de ces structures sont parfois difficiles à percevoir pour les usagers.

L'écriture de cette charte de territoire a mis en évidence la volonté des acteurs et structures locales de se rassembler afin de définir, ensemble, une stratégie partagée pour le Pays de Redon - Bretagne Sud.

**Faire du Pays de Redon - Bretagne Sud**

# un lieu de vie et d'épanouissement tout au long de la vie

Enjeu n°4

L'arrivée de nouveaux habitants, mais également la précarisation et fragilisation de certains publics, incitent les territoires à développer des politiques d'accueil ambitieuses orientées vers le bien-être de leur population. Le Pays de Redon - Bretagne Sud affirme sa volonté de garantir l'épanouissement de ses habitants par la promotion de la santé et la réduction des inégalités sociales de santé et d'éducation. En ce sens, le Pays interviendra sur les conditions et milieux de vie de sa population et plusieurs déterminants sociaux de la santé seront visés.

Le Pays s'engage à répondre aux besoins de sa population en matière d'offre et d'accès aux services en portant une attention particulière aux personnes fragiles. Convivialité et solidarité sont des valeurs portées par les acteurs locaux permettant de renforcer les liens sociaux.

Face à la problématique de l'habitat, le Pays entreprend de garantir une offre de logements de qualité, adaptée à chacun et vertueuse d'un point de vue environnemental.

Enfin, pour garantir une qualité de vie appréciée de tous et une bonne santé à chacun, la préservation du patrimoine naturel et notamment des espaces agricoles et forestiers est essentielle.

# Répondre aux besoins des habitants en matière d'offre et d'accès aux services

Pour répondre aux difficultés d'accès aux services, et notamment dans les zones rurales du territoire, le Pays de Redon - Bretagne Sud favorise la notion de « proximité » dans la logique du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Ainsi, en complément de l'offre présente sur Redon, le Pays s'engage à proposer au sein de chaque pôle relais des services en matière de santé, de commerces alimentaires, d'équipements culturels-sportifs, de collèges, et de structures d'accueil enfance-jeunesse.

La mutualisation d'infrastructures et la mise en place d'outils intégrant les nouvelles technologies doivent être encouragées. Le Pays doit également améliorer la qualité et la lisibilité des informations en termes d'offre et d'accès aux services.

Pour la réussite des projets, la mobilisation en amont des citoyens sur les réflexions relatives aux services est primordiale.

## Quelques repères...

Le développement des services a fait l'objet d'une dynamique prioritaire sur le territoire entre 2006 et 2012 permettant ainsi de couvrir la quasi-totalité des demandes liées aux évolutions démographiques du Pays.

Aujourd'hui l'offre de services, telle que décrite au sein du SCOT, se compose entre autre:
- d'un centre hospitalier à Redon couplé à des hôpitaux locaux, cabinets médicaux, et cabinets infirmiers,
- de plusieurs structures petite enfance / enfance,
- d'une offre commerciale globale croissante et conforme, en termes de densités, à la moyenne départementale,
- d'un nombre important d'équipements sportifs (580 infrastructures sportives recensées en 2009)
- de 4 cinémas, 23 médiathèques, 1 théâtre et 5 salles culturelles,
- de 6 lycées et 10 collèges,
- d'un établissement d'enseignement supérieur spécialisé dans la logistique industrielle (ESLI),
- d'un Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC),
- d'une animation territoriale de santé,
- de divers services publics : CAF/CPAM/RSA, tribunal d'instance, service urbanisme de la DDTM...
- des structures d'accompagnement autour de l'emploi : 2 agences de pôle emploi (Redon et Blain), 3 Points Accueil Emploi, une maison de l'emploi et du développement, une mission locale, la MEDEFI...
- des services collectifs à la population assurés par les structures de l'ESS

## Pistes d'actions

- **Centraliser l'information** concernant l'offre de services à l'échelle du Pays en la relayant ensuite aux autres échelles (via les sites internet des structures intercommunales, communales...),
- **Mettre en place une plateforme internet ou un portail relais** concernant l'offre des services à la population sur le Pays (ex : plateforme internet et son application mobile – type classeur avec documents cartographiés),
- **Adapter les outils de diffusion à tous les publics** (ex : utilisation des réseaux sociaux, diffusion lors de conférences, sur le marché, à des forums, au sein de conseils municipaux des jeunes, etc... Relais des informations à travers le discours des élus, des techniciens municipaux, des services sociaux, ...),
- **Créer et développer des lieux de vie où l'on accède localement aux « services de base »** (ex : point wifi au sein des espaces publics),
- **Favoriser la participation des usagers** dans les actions développées,
- **Développer les projets intergénérationnels** favorisant l'égalité d'accès aux services (ex : partage de logement et de véhicule, habitat innovant avec fonctions mixées),
- **Créer une salle de spectacle** possédant une jauge de 1000 à 1500 places,
- **Favoriser l'itinérance des services.**



Un lieu de vie et d'épanouissement tout au long de la vie

# Favoriser les liens entre les habitants et développer l'esprit de solidarité et de convivialité

Le développement démographique constaté depuis une décennie sur le territoire en modifie la construction tant économique que sociale. Afin d'accompagner au mieux ces mutations, le Pays de Redon - Bretagne Sud affirme son image de territoire ouvert, solidaire et convivial.
Conforté dans ces valeurs, le territoire garantit l'intégration de chaque habitant en l'invitant à prendre une part active notamment dans le tissu associatif.

Pour répondre à ces enjeux, le territoire repense l'espace public pour en faire un lieu de rencontres et de lien social en développant les équipements nécessaires à cette cohésion citoyenne.

## Quelques repères...

Sur le Pays de Redon - Bretagne Sud, le secteur associatif est largement représenté. On dénombre en 2012, environ 690 associations proposant diverses activités : sport, musique, cuisine, photographie, activités artistiques, philatélie, patrimoine, nature, œnologie-gastronomie, langues étrangère, ludothèque, modélisme, informatique, généalogie...

Les faiblesses constatées sur le Pays concernent le manque de lieux de vie et d'expression pour les jeunes.

## Pistes d'actions

- **Former au rôle de bénévoles et responsables,**
- **Soutenir le monde associatif** et valoriser les initiatives locales,
- **Favoriser la création des réseaux et promouvoir l'entraide**,
- **Dynamiser les temps de soirées** du Pays,
- **Inciter à la mise en réseau des lieux de vie** existants sur le Pays (cafés, salles de spectacle..) pour favoriser les animations tournantes,
- **Créer des infrastructures de qualité** répondant à la demande (ex : création de foyers de jeunes, de cafés de Pays, etc...),
- **Reconnaitre et valoriser l'investissement des bénévoles** (ex : système de bonification).

.../...

# Promouvoir le bien-être et la santé pour tous

La précarité, l'exclusion, la fragilisation croissante de certains publics, les aléas de la vie sont des réalités auxquelles les territoires doivent faire face.

En réponse, le Pays affirme de manière prioritaire sa volonté de participer à la réduction des inégalités sociales de santé sur son territoire en intégrant la santé au cœur des différentes politiques qu'il mène, tout en poursuivant son action en matière de prévention des risques et de promotion de la santé.

L'offre de soin sur le Pays sera confortée à travers le renforcement des services hospitaliers et l'augmentation du nombre de professionnels de santé libéraux œuvrant sur le territoire. Le rôle pivot du centre hospitalier de Redon sera également affirmé.

L'éducation joue également un rôle important en matière de santé sur l'enfant et sur son développement futur. Le Pays souhaite donc garantir sur l'ensemble de son territoire un système éducatif ouvert, efficace et partenarial. Sur ce dernier point, les acteurs des trois espaces principaux d'éducation (familles, écoles, et associations) devront développer des partenariats cohérents et solides afin de créer une véritable coéducation bénéfique à tous.

*Les projections annoncent une augmentation de + 5,8 % des personnes de plus de 60 ans entre 2008 et 2030.*

## Quelques repères...

La fragilisation de la population peut se lire à plusieurs niveaux.
- Le taux de personnes âgées sur le territoire est élevé puisque 23 % de la population a plus de 60 ans contre 21 % sur la moyenne des départements voisins.
- En 2011, le Pays compte 1 233 bénéficiaires du RSA minima social (soit 1,3 % de la population). La part importante des allocataires de plus de 50 ans (représentant 19 % contre 14 % en Ille et Vilaine) souligne les difficultés pour les personnes de plus de 50 ans à s'insérer sur le marché du travail.
- Sur le Pays, 1 949 personnes bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés.
- Sur la période juin 2011 à juin 2012, 2 237 jeunes ont été accueillis au sein des deux missions locales (Rennes et Redon) intervenant sur le Pays.
- En 2009, le diagnostic local de santé, a mis en évidence des indicateurs de mortalité plus élevés que la moyenne nationale. Cette surmortalité est due à plusieurs pathologies constatées sur le territoire dont principalement l'alcoolisme et le suicide.

Le territoire est bien couvert en matière de services de soins hospitaliers par contre, la densité de professionnels de santé libéraux reste faible.

Le nombre de collègiens et de lycéens est conséquent puisqu'ils sont plus de 18 000 jeunes à étudier sur le territoire.

## Pistes d'actions

- **Réduire les inégalités sociales de santé** en intégrant la dimension santé dans l'ensemble des politiques locales,
- **Poursuivre le développement d'actions de prévention** des maladies et de promotion de la santé mentale dès le plus jeune âge,
- **Mieux accompagner les personnes souffrant d'une pathologie ou dépendantes et leurs aidants** (développement de l'offre en éducation thérapeutique pour les malades chroniques, actions en faveur de la réduction des risques pour les conduites addictives),
- **Poursuivre l'accompagnement des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et de leur famille** à travers des services de qualité,
- **Développer les lieux d'écoute et les dispositifs d'accompagnement** répondant aux besoins des jeunes,
- **Expérimenter des formes innovantes de complémentarité et de cohérence éducative,**
- **Promouvoir les bienfaits de l'activité physique** sur la santé à tout âge,
- **Poursuivre les actions de prévention** et de lutte contre les addictions auprès des jeunes,
- **Encourager l'installation de professionnels de santé libéraux sur le territoire,**
- **Donner la possibilité aux habitants** de réaliser leur bilan de santé au sein de structures médicales locales,
- **Encourager les coopérations entre les hôpitaux locaux et hôpitaux des agglomérations voisines.**





# Garantir une offre de logement de qualité, économe et accessible à tous

Produire une offre de logements de qualité et économe est un des enjeux majeurs des dix prochaines années. Le Pays de Redon - Bretagne Sud s'engage à mener une politique publique de l'habitat ambitieuse et répondant aux besoins de l'ensemble de ses habitants.

Celle-ci s'inscrira dans les objectifs du SCOT en intégrant de manière transversale les enjeux de mobilité, d'accessibilité universelle, d'emplois,de santé...

D'autre part, face aux enjeux environnementaux mais également économiques pour ses habitants, le territoire tient à promouvoir et intégrer les critères d'efficacité énergétique à l'ensemble de son parc immobilier.

Un plan d'ensemble de rénovation de l'habitat et de réduction des dépenses énergétiques devra dès lors être mis en place à l'échelle du Pays.

*Le SCOT prévoit la construction de 12 124 logements sur le Pays pour l'accueil de 25 000 habitants supplémentaires entre 2010 et 2030*

## Quelques repères...

Les préconisations en termes de logement/habitat inscrites dans le SCOT du Pays de Redon - Bretagne Sud, prévoit la réalisation de 12 124 logements dans le Pays pour accueillir 25 000 habitants supplémentaires entre 2010 et 2030.
La réalisation de ces futurs logements doit tenir compte du taux de logements vacants relativement important sur le territoire; l'effort de reconquête de ceux-ci constitue un enjeu de réinvestissement urbain et de diminution des consommations d'espaces.

Lors de la concertation, les habitants ont mis en avant le déficit de logements adaptés à la demande des cadres et des jeunes qui dès lors hésitent à venir s'installer durablement sur le territoire.

La mission Energie du GIP joue un rôle fort sur le territoire dans la promotion de l'efficacité énergétique en s'adressant :
- aux collectivités à travers le Conseil en Energie Partagée
- aux particuliers à travers l'Espace Info Energie.

## Pistes d'actions

- **Favoriser la mise en place d'un (des) Plan(s) local (aux) de l'habitat** recouvrant l'ensemble du territoire,
- **Adapter l'offre de logements pour répondre aux besoins** notamment des cadres, des jeunes, et des personnes âgées,
- **Créer une maison de l'habitat** organisant le réseau d'acteurs sur l'ensemble du territoire interdépartemental et interrégional,
- **Proposer des parcours résidentiels favorisant la mixité générationnelle,**
- **Créer un parc de logements sociaux** en adéquation avec les objectifs fixés au sein du SCOT,
- **Développer l'accession à la propriété,**
- **Former le personnel des différents services accueillant du public** (CLIC, services sociaux, mairie...) à identifier les signes de précarité énergétique,
- **Promouvoir et accompagner l'efficacité énergétique** (ex : lutte contre la précarité énergétique, rénovation des bâtiments existants, sensibilisation des acteurs locaux et particuliers),
- **Produire des logements et équipements publics intégrant des objectifs de santé** (ex : utilisation de matériaux non nocifs, prise en compte de l'éclairage et des aspects nocifs de la circulation...),
- **Lutter contre les logements vacants,**
- **Faire connaitre davantage les dispositifs d'aides** et les structures locales d'accompagnement en matière de rénovation et de création de bâtiments.

.../...

# Préserver les espaces agricoles et forestiers

La qualité et la diversité des environnements et des paysages fondent l'attractivité du territoire. Dès lors, la protection du foncier agricole, forestier et plus globalement des ressources naturelles, constitue une priorité pour le Pays.

Il s'engage donc, en accord avec les enjeux énoncés par les lois Grenelle 1 et 2 ainsi que la loi de modernisation de l'agriculture, à soutenir un développement harmonieux de son territoire grâce à une politique de gestion prospective des espaces naturels. Il est nécessaire d'accompagner les activités agricoles pour l'entretien de ces espaces et éviter leur fermeture. Il lui appartient également de défendre une politique d'urbanisation respectueuse de l'environnement en favorisant le développement de projets d'aménagement innovants et moins consommateurs d'espaces. Enfin, les espaces forestiers et la trame bocagère doivent faire l'objet de programmes de gestion réfléchis et partagés par l'ensemble des acteurs locaux.

Sur le Pays de Redon - Bretagne Sud, on relève une perte d'espace agricole continue depuis les vingt dernières années au rythme d'environ 500 ha/an.

## Quelques repères...

La surface agricole occupe 62,5 % du Pays de Redon - Bretagne Sud, cependant cette proportion diminue depuis une vingtaine d'années. L'urbanisation croissante des centres bourgs et les projets des zones industrielles constituent de réelles menaces pour les paysages agricoles du Pays.

La surface boisée sur le Pays de Redon - Bretagne Sud, représente 20,3 % du Pays. Une réelle problématique se pose autour de la gestion de cet espace dont la majorité des propriétaires est privée (96 % de propriétaires privés). Le programme « Essaimons les arbres », mené de 2007 à 2012, visait à reboiser le territoire en partenariat avec les particuliers et les collectivités.

Les haies font partie intégrante des paysages du Pays de Redon - Bretagne Sud. Elles sont sources de biodiversité et demandent une attention particulière.

## Pistes d'actions

- **Communiquer sur les incidences liées à la perte d'espaces agricoles et forestiers,**
- **Limiter la consommation des espaces agricoles ou boisés au profit de projets urbains** en trouvant des alternatives moins consommatrices de terrain,
- **Mettre en place un programme de gestion et de replantations des haies,**
- **Soutenir les projets agricoles et forestiers** respectueux de l'environnement,
- **Identifier et mettre en réseau l'ensemble des propriétaires d'espaces boisés,**
- **Favoriser le regroupement des parcelles boisées** pour une meilleure gestion de ces espaces,
- **Sensibiliser à différents niveaux les agriculteurs et habitants** sur les essences à planter.

.../...

**Evaluation**

# La charte de territoire du Pays de Redon - Bretagne sud

L'évaluation est un élément incontournable au sein du projet de territoire du Pays de Redon - Bretagne Sud.

Elle poursuit 3 finalités qui sont :

**connaître** : elle permet de décrire la réalité du programme, sa réponse au besoin, l'atteinte de ses objectifs et de ses effets,

**juger** : elle aide les responsables politiques à porter un jugement sur les réussites et échecs des interventions reposant sur les données empiriques et d'une analyse affirmée,

**décider** : elle sert à alimenter la prise de décision, par exemple via la réorientation stratégique ou l'adaptation opérationnelle des politiques publiques.

# Evaluation

L'évaluation appliquée dans le cadre de la charte 2014-2020, intègre une dimension quantitative et une dimension qualitative.

**> Evaluation quantitative**

Il s'agit de mesurer le degré d'atteinte des objectifs affichés dans la charte de territoire. Pour ce faire, chaque projet mené sur le territoire et financé dans le cadre de contrats européens, régionaux, et départementaux est analysé au regard des objectifs inscrits dans la charte.

Une grille d'évaluation élaborée par le groupe « Evaluation et prospective » du Conseil de Développement sert de support à cette évaluation.

Elle doit être complétée régulièrement afin d'orienter les futurs projets vers les objectifs peu ou pas atteints.

**> Evaluation qualitative**

Cette évaluation porte un jugement sur la pertinence et la cohérence des objectifs affichés et des objectifs atteints. Pour réaliser ce travail, l'instance a défini en amont 3 à 5 questions évaluatives prioritaires. Ces dernières abordent les thèmes suivants : la pertinence / l'efficacité / l'efficience / l'utilité / la cohérence interne / la cohérence externe.

Il appartient ensuite à l'instance de répondre à ces questions au regard :
- des projets menés sur le territoire
- de l'évolution des services proposés sur le Pays
- de la coordination des acteurs locaux, ...



**Impression** :
Micro Lynx / *Rennes*

**Création Graphique** :
Atelier 31 / *Redon*

**Date d'impression** :
Janvier 2014

**Crédits photographiques**:
> GIP Pays de Redon - Bretagne Sud : *M. BIDAUD / Mme DEMOULIN*
> Maison du Tourisme du Pays de Redon : *M. LEMARRE / Mme GONZALEZ / Mme JEGAT / Mme NERBUSSON / Mme MAHE*
> Association régionale des missions locales de Bretagne
> MEDEFI
> Fédé / Lever Le Rideau
> Articulteurs
> Communauté de Communes du Pays de Redon
> Lycée Marcel CALLO
> *M. LE BOUX* / photographe
> *Mme ZENON* / photographe
(avec la collaboration de la société Yves Rocher)

**Légende photos**
P1 Balade fluviale entre Vilaine et Canal à bord de « l'Esquisse » / P 2-3 A-Balade musicale à Peillac, B-Ecluse des Bellions à Fégréac, C-La fête de la Bogue s'invite sur l'eau, D-Randonnée en yole sur la Vilaine, E-La fête de la Teillouse et sa spécialité / P 4 Le Pays de Redon – Bretagne au 1er janvier 2014 / P5 Visite guidée « Ponts et Rivières » / P9 Formation Bac Pro Maintenance des Equipements Industriels - Lycée Marcel Callo labellisé des Métiers de l'industrie de l'automobile et de l'aéronautique / P10 Formation Bac Pro Electrotechnique, Energie, Equipements communicants au lycée Marcel Callo / P12 Matinée co-working au Grand – Fougeray / P13 Matériaux écologiques chez Noria & Compagnie / P14 Accompagnement des jeunes par la mission locale du Pays de Redon et Vilaine / P15 La Knowledge Box « Team Martin » développé par les Articulteurs dans le cadre du projet Elhom / P16 Jeunes pousses plantées dans la cadre du Pôle National des Ressources Génétiques Forestières - Pays de Redon / P17 Aviron sur la Vilaine / P18 L'entreprise Yves Rocher à La Gacilly / P19 Chantier d'insertion « Lever Le Rideau » Préparation du spectacle du calendrier de l'avent / P20 Colloque national «Agir sur les déterminants sociaux de la santé, un appel à l'innovation sociale» organisé à Redon en octobre 2013 / P21 Les Marais du Pays de Redon / P23 Dessertes TGV en gare de Redon / P24 Le Pays de Redon – Bretagne Sud au cœur des aires urbaines / P25 La gare de Redon, vue des quais / P27 Canoë à l'Ile aux Pies à St Vincent sur Oust / P28 Soirée de lancement de la « stratégie 2014 - 2020» animée par Casus Délires / P29 Convivialité au marché de Redon / P30 Futur pôle tertiaire à Redon / P31 Musique et convivialité à la Tacknaw Parade / P33 Eco-rénovation d'une habitation sur le Pays / P34 Le Bois de Bahurel / P35 Foule

Redon
pays de Bretagne Sud

GIP du Pays de Redon – Bretagne Sud
http://www.pays-redon.jimdo.com

Conseil de développement du Pays de Redon – Bretagne Sud
www.ceildev-paysredonbs.org

Contact :
02 99 70 38 49
accueil@pays-redon.fr